



**HAL**  
open science

## Rendre compte de la destitution de Dilma Rousseff: propositions pour un agenda scientifique

Camille Goirand, Marie Hélène Sa Vilas Boas

### ► To cite this version:

Camille Goirand, Marie Hélène Sa Vilas Boas. Rendre compte de la destitution de Dilma Rousseff: propositions pour un agenda scientifique. Lusotopie, 2018, Destitutions présidentielles au Brésil, 17, pp.11-33. 10.1163/17683084-12341710 . hal-03600442

**HAL Id: hal-03600442**

**<https://hal.science/hal-03600442v1>**

Submitted on 7 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



BRILL

LUSOTOPIE 17 (2018) 11-39

LUSOTOPIE

brill.com/luso

## *Destitutions présidentielles au Brésil – Destituições presidenciais no Brasil – Impeachments in Brazil*



### **Rendre compte de la destitution de Dilma Rousseff : propositions pour un agenda scientifique**

*Camille Goirand*

Professeure de science politique, Université Paris 3-IHEAL

CREDA-UMR 7226

*camille.goirand@univ-paris3.fr*

*Marie-Hélène Sa Vilas Boas*

MCF en science politique, Université Côte d'Azur. ERMES

*msavilas@hotmail.com*

#### **Résumé**

Le 31 août 2016, Dilma Rousseff perdait son mandat de Présidente de la République du Brésil suite à un processus de destitution mené au sein des assemblées parlementaires, dans un contexte de mobilisation des sociétés civiles. “Coup d’État institutionnel” pour certains, réponse à une crise politique pour d’autres, la destitution de Dilma Rousseff nourrit une profonde division au sein des champs politique, social et scientifique quant au sens à donner à la procédure. Cet article a un double objectif. Il présente d’abord les travaux scientifiques relatifs à la destitution afin de discuter de la portée heuristique de la notion de “coup d’État institutionnel”. Il dégage ensuite des pistes de recherche pour saisir la destitution de 2016 en l’inscrivant dans une réflexion sur les évolutions du régime politique brésilien.

## Mots-clefs

destitution présidentielle – Brésil – illibéralisme – régime politique

## Comprender a destituição de Dilma Rousseff: propostas para uma agenda científica

### Resumo

Em 31 de agosto de 2016, Dilma Rousseff perdeu seu mandato de Presidente da República do Brasil após um processo de destituição conduzido pelas assembleias parlamentares, em um contexto de mobilização das sociedades civis. “Golpe institucional” para alguns, resposta a uma crise política para outros, a destituição de Dilma Rousseff alimenta uma profunda divisão dentro dos campos político, social e científico quanto ao significado do procedimento. Este artigo tem um duplo objetivo. Primeiro, apresenta os estudos científicos sobre a destituição para discutir a noção de “golpe institucional”. Segundo, ele propõe algumas linhas de pesquisa para estudar a destituição de 2016, inscrevendo-a em uma reflexão sobre as evoluções do regime político brasileiro.

### Palavras-chaves

Destituição presidencial – Brasil – iliberalismo – regime político

## Understanding Dilma Rouseff’s Impeachment: Proposals for a Research Agenda

### Summary

On August 31, 2016, Dilma Rousseff lost her mandate as a President of the Republic of Brazil after an impeachment decided by the parliamentary assemblies, in a context of civil society mobilization. “Institutional Coup” for some, response to a political crisis for others, Dilma Rousseff’s impeachment led to a division, within the Brazilian political and civil societies, around the meaning of the procedure. This article has two purposes. First, it presents the scientific literature on the impeachment in order to discuss the heuristic scope of the notion of “institutional coup”. Second, it defines directions

for future researches on the 2016's impeachment, in order to link it with the study of the evolution of the Brazilian political regime.

### Keywords

Impeachment – Brazil – Illiberalism – political regime

“Coup d’État institutionnel” pour les uns, réponse à une crise politique grave pour d’autres, la destitution en août 2016 de la présidente Dilma Rousseff, après sa réélection en 2014 à la suite de un premier mandat, nourrit une profonde division au sein des champs politique, social mais également scientifique quant au sens à donner à la procédure. Une série d’ouvrages récents place la notion de coup d’État au cœur de l’argumentation<sup>1</sup>. Parce que cette notion est mobilisée à des fins multiples, à la fois scientifiques et militantes, son usage soulève des questions relatives au positionnement et aux objectifs de ceux qui y ont recours. Les usages pluriels de la notion de coup d’État illustrent les difficultés inhérentes au fait que les chercheurs brésiliens analysent un processus qui, non seulement est en cours, mais les touche aussi directement en tant que personnels des institutions publiques, citoyens et éventuellement militants. Les travaux qu’ils produisent présentent alors une double utilité et un double sens, à la fois d’explication et d’intervention. Ainsi de nombreux textes publiés par des universitaires brésiliens empruntent-ils au registre mobilisateur et ont-ils pour objectif de dénoncer le caractère illégitime de la destitution de Dilma Rousseff et du gouvernement qui lui a succédé. A ce sujet, une comparaison est possible avec les approches des mouvements sociaux d’Amérique latine des années 1970 et 1980 par les universitaires de ce continent. En effet, la prédominance, à cette époque, de la perspective dite “culturelle” et celle des analyses traitant des enjeux des identités et de l’autonomie fait largement écho aux positionnements des universitaires au moment des passages à la démocratie. Pour l’expliquer, Maria da Glória Gohn estime que, pour des universitaires avides de prendre part au processus de démocratisation, l’analyse culturelle des mouvements sociaux a constitué “un guide pour l’action” en vue “d’une redémocratisation de l’État”, dans un contexte où “la production de la

---

1 Parmi des ouvrages récemment publiés, on peut citer les suivants, dont les titres sont centrés sur la notion de coup d’État : *A Resistência ao Golpe de 2016* ; *A Classe Trabalhadora e a Resistência ao Golpe de 2016* ; *O Golpe e 2016 e a Reforma da Previdência – narrativas de resistência* ; *Enciclopédia do Golpe* etc. (Moreira 2016 ; Teixeira Ramos 2016a et 2016b ; Alves 2016).

connaissance et l'élaboration de stratégies politiques se sont croisées". Face à cette exigence posée par l'action politique, une approche comme celle de la mobilisation des ressources "n'avait pas le moindre sens", conclut Maria da Glória Gohn, pour expliquer l'absence de dialogue entre deux sociologies de l'action collective restées étrangères l'une à l'autre jusqu'au début des années 2010 (Gohn 2008 : 215-218, Goirand 2010). A propos de la destitution de Dilma Rousseff également, la production de recherche est construite sur un enjeu dans lequel les scientifiques sont "pris"; et c'est aussi au regard de leurs positions qu'elle peut être comprise.

Directement concernée par la nécessité de s'opposer aux dérives autoritaires, une partie d'entre eux mobilise les ressources offertes par leurs positions et leurs compétences professionnelles pour intervenir dans le débat public. En ce qui nous concerne, coordinatrices de ce dossier et auteures de cet article, nous ne sommes pas directement impliquées dans les conflits politiques brésiliens, parce que nous ne sommes pas des cibles des politiques répressives et ne résidons pas au Brésil à l'heure actuelle. Mais notre position d'observatrices étrangères ne constitue pas nécessairement un gage de scientificité ! Nos enquêtes au Brésil ont commencé au cours de la transition démocratique pour l'une, sous le "Brésil de Lula" pour l'autre. Dans ces contextes, et au-delà de l'empathie indispensable aux ethnographies, l'engagement tenace et courageux des militants que nous avons suivis a pu susciter chez nous de l'admiration et des sentiments amicaux. Nous avons partagé un certain optimisme au début des années 2000 et nous ressentons aujourd'hui des inquiétudes qui nous rapprochent d'une grande partie de nos collègues brésiliens. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas destinataires des politiques adoptées au Brésil, ni sommées de nous positionner dans un champ politique et social polarisé. C'est depuis cette position confortable que nous tentons, dans ce dossier, de déplacer le regard porté sur la fin du gouvernement du Parti des travailleurs (PT).

L'ambition de cet article est de prendre au sérieux l'expression "coup d'Etat institutionnel", au-delà de son caractère mobilisateur, pour saisir la destitution de Dilma Rousseff. Jusque-là, au Brésil, les travaux sur les destitutions étaient restés assez rares et développés par des spécialistes, en particulier autour du cas de Fernando Collor intervenu en 1992 (Sallum Jr. 2015, Mendonça 2009, Skidmore 2000). Aujourd'hui, la profusion des travaux sur la destitution de 2016, y compris publiés par des collègues dont ce n'est pas le champ de spécialité, marque une rupture, significative non seulement de l'attention portée à l'événement mais aussi de ses enjeux. D'une part, la comparaison des postures vis-à-vis des deux destitutions soulève des questions puisque ces dernières sont abordées en miroir : celle de 1992 est vue comme un indice de consolidation

démocratique tandis que celle de 2016 est plutôt comprise comme une fragilisation de la démocratie. D'autre part, les publications aujourd'hui disponibles ne sont pas sans susciter de discussions. D'abord, elles ont tendance à simplifier des processus complexes en recourant à deux types d'explications développées de manière autonome, l'une par les institutions et l'autre les conflits de classe. Ensuite, elles tendent à isoler l'événement, en portant attention au moment de la crise plutôt qu'au processus politique dans lequel elle s'inscrit. Pour la suite de cet article, dans un premier temps nous discutons ces approches, en commençant par la portée et l'intérêt heuristique de la notion de "coup d'État institutionnel". Dans un second temps, nous faisons quelques propositions pour un agenda de recherches futures.

## 1 Analyser la destitution en temps de crise

### 1.1 *Un processus juridique "para Inglés ver<sup>2</sup>" ? Le coup d'État "institutionnel"*

Si elle est souvent évoquée pour penser les situations de crise, la notion de coup d'État reste peu explorée en sciences sociales. "Moment" politique court (Garrigues 2009), le coup d'État est généralement pris comme point de départ, en Europe et en Amérique latine, des réflexions relatives à la fragilisation ou au renversement des systèmes démocratiques. Née en France avec le 18 Brumaire, l'expression "coup d'État" a fait l'objet de définitions évolutives (Nigro 2013). S'il ne convient pas dans le cadre de cet article de revenir sur chacune d'elles, nous pouvons dégager les principales caractéristiques des coups d'État. Ils désignent une action rapide réalisée par des acteurs internes à l'appareil d'État, en particulier les militaires, et qui échappent à la légalité. Ils se distinguent des ruptures révolutionnaires en ce qu'ils ne visent pas un changement des structures sociales et ne sont pas menés par la population (Gourdon 2004).

Jusqu'à la vague de démocratisation des pays latino-américains dans les années 1980, la notion de coup d'État est essentiellement associée aux interventions militaires. Avec le retour des civils au pouvoir et des militaires dans leurs

---

2 L'expression "para inglés ver" peut se traduire par "jeter de la poudre aux yeux". Elle désigne des lois ou des règles qui visent à sauver les apparences mais dont l'esprit ou la lettre ne sont pas respectés. Cette expression a d'abord été utilisée pour qualifier la loi du 7 novembre 1831 qui déclare que tout esclave entrant au Brésil est libre. Dans un contexte de limitation du trafic négrier, cette loi est restée lettre morte et n'a pas remis en cause la société esclavagiste brésilienne. Son adoption a donc été vue comme un moyen de ménager les relations avec l'Angleterre, qui avait interdit en 1807 la traite des Noirs et était engagée dans un processus d'abolition de l'esclavage (Moura 2004 : 240).

casernes, elle perd de sa centralité dans les débats politiques et scientifiques. Mais la moindre intervention des militaires dans le maintien ou la sortie des Présidents au pouvoir en Amérique latine ne signifie pas une absence du champ politique (Vasquez 2014). Elle n'a pas mis fin à l'instabilité politique ni aux interruptions de mandats présidentiels en Amérique latine, qui passent dorénavant par d'autres moyens. Selon Marsteintredet, on compte 18 interruptions de mandats pour la période 1985-2008 (Marsteintredet 2008, Edwards 2015), lesquelles reposent sur des processus variés. Dans certains cas, le départ d'un Président a relevé de sa propre initiative dans un contexte de crise, à l'image de Carlos Mesa en Bolivie ; dans d'autres, il a résulté d'actes contrevenant aux normes démocratiques, à l'instar du renversement du président équatorien Jamil Mahuad par l'armée ; enfin, l'interruption présidentielle a parfois découlé d'une procédure constitutionnelle. Le départ de Fernando Collor en 1992 au Brésil appartient à cette troisième catégorie (Pérez-Liñan 2008).

Ces interruptions se déroulent dans un contexte démocratique. Dans son ouvrage sur les destitutions en Amérique latine, Perez-Liñan distingue les coups d'États militaires, générant un changement de régime, des interruptions de mandats présidentiels depuis les années 1990, qui ne mènent pas à une rupture démocratique (Perez-Liñan 2007). Mais plusieurs cas récents invitent à repenser cette distinction. Alors que la destitution de Fernando Collor en 1992 a été abordée sous l'angle de la consolidation démocratique, celle de Dilma Rousseff tout comme celle de Fernando Lugo au Paraguay en 2012, renouvellent les débats sur les coups d'État, dorénavant qualifiés d'"institutionnels", de "constitutionnels" ou de "parlementaires".

Comment comprendre l'usage renouvelé de cette notion dans les champs politiques et scientifiques ? En tant que catégorie pratique, la notion de coup d'État s'inscrit dans une perspective dénonciatrice. Le slogan scandé par les opposants à la destitution de Dilma Rousseff, "*Abaixo o Golpe*" (À bas le coup d'État), est d'abord un mot d'ordre mobilisateur visant à donner du sens au processus de destitution et à alimenter l'indignation dans les milieux de soutien aux gouvernements du PT. Il permet de simplifier, et partant de rendre intelligible, un processus complexe, car reposant sur des mécanismes juridiques spécialisés peu connus de la population, en l'inscrivant dans un cadre d'interprétation ayant une signification historique précise. Selon cette première acception, la destitution constitue un renversement de la gauche par la droite, une prise de pouvoir des élites contre le peuple, un abus de pouvoir des puissants contre la volonté populaire.

Mais s'en tenir à l'usage dénonciateur de l'expression coup d'État ne permet pas de pleinement saisir la redécouverte de cette notion dans le champ scientifique. Plusieurs auteurs la mobilisent afin de penser les moyens et instruments

renouvelés dont usent les élites pour s'imposer dans le champ politique et marginaliser leurs adversaires. Dans une étude comparative portant sur le Brésil, le Paraguay et le Honduras, Leonardo Valente propose une conceptualisation de ce qu'il appelle les "néo-coups". Ces derniers se distinguent des coups d'États militaires par leur caractère graduel : ils ne reposent plus sur une action brutale et violente mais plutôt sur une série d'étapes qui leur confèrent une légitimité. En outre, ils ne sont plus justifiés par la nécessité de préserver l'État ou l'ordre social mais sont menés au nom de la démocratie et de l'ordre constitutionnel. Enfin, les protagonistes ne sont plus l'armée mais dorénavant des acteurs politiques soutenus par la rue (Monteiro 2018). Mais ces néo-coups partagent des points communs avec les interventions militaires. Dans les deux cas, l'interruption de mandat présidentiel n'est pas suivie de la convocation d'élections mais de phases plus ou moins longues d'intérim présidentiel réalisées par des acteurs qui n'ont pas reçu l'onction du suffrage universel (Miguel, 2016). À titre d'exemple, si Michel Temer a certes accédé à la vice-présidence sur le ticket présidentiel présenté par Dilma Rousseff en 2014, son arrivée à la plus haute fonction publique est vue comme indirecte. En outre, certains auteurs établissent un parallèle avec le coup d'État militaire de 1964 et la destitution de 2016 dans la mesure où ces deux processus visent des gouvernements de gauche œuvrant à l'expansion des politiques sociales (Moreira da Silva Filho 2016). Enfin, coups d'État militaires et néo-coups se déroulent dans des contextes où la loi et le droit sont invoqués pour justifier les changements de gouvernements. Si les coups d'État militaires ont souvent conduit à une mise entre parenthèses temporaire du droit, les régimes militaires latino-américains ont cependant affiché un attachement à la légalité. En Argentine, le général Onganía indiquait que les forces armées intervenaient "pour maintenir l'ordre public et la paix intérieure, pour promouvoir le bien-être général, pour soutenir l'application de la Constitution, de ses droits et garanties essentielles, ainsi que pour maintenir les institutions républicaines au sein desquelles elles sont institutionnalisées" (O'Donnell 1986 :104, cité par Gourdon 2004).

### 1.2 *Une crise institutionnelle ou une lutte des classes ?*

La réflexion autour de la portée de la destitution, envisagée ou non sous l'angle du coup d'État, s'accompagne de l'analyse des facteurs qui l'ont rendue possible. Deux interprétations peuvent être distinguées, inégalement développées dans la littérature la plus récente. La première explique la destitution de 2016 par des facteurs institutionnels et inscrit l'analyse dans les approches du présidentielisme de coalition. La seconde privilégie l'étude des luttes pratiques et symboliques entre groupes socio-économiques. Elle est aujourd'hui très présente tant au sein du champ universitaire que dans les milieux militants.



La première perspective, qui s'inscrit dans une approche néo-institutionnaliste, a fait l'objet d'une importante théorisation dans la littérature latino-américaniste mais n'est pas la plus mobilisée pour expliquer la crise politique brésilienne actuelle. Représentée par des auteurs tels qu'Anibal Perez-Liñan (2007) ou María Llano et Levi Marsteintredet (2009), cette approche propose de dégager les facteurs explicatifs des interruptions de mandats présidentiels. Ces auteurs envisagent la fin des mandats présidentiels, dont ils rappellent les circonstances multiples, comme l'aboutissement d'un conflit entre l'exécutif et le législatif dans les régimes présidentiels latino-américains. Dans cette perspective, l'interruption de mandat est un moyen parmi d'autres, sans doute le plus agonistique en contexte démocratique, de résoudre les luttes entre des élites politiques positionnées dans des institutions distinctes et en concurrence. Aussi la destitution est-elle comparée à d'autres outils de régulation des conflits entre les pouvoirs, en particulier la motion de censure dans les régimes parlementaires, bien que la portée politique de chacun des outils diffère (Kasahara et Marsteintredet 2018). Les auteurs de ce courant questionnent les conditions menant les parlementaires à recourir à la destitution pour résoudre les conflits avec l'exécutif. En s'appuyant sur une comparaison de plusieurs cas, parmi lesquels la destitution de Collor, Perez-Liñan (2007) dégage quatre facteurs interdépendants : l'existence d'une crise économique, la construction d'un "scandale" par la presse, l'absence de majorité au parlement et la mobilisation de la population.

Cette approche institutionnaliste est ponctuellement mobilisée pour penser le cas brésilien tout en étant inscrite dans une réflexion relative au présidentielisme de coalition. Si l'instabilité intrinsèque aux régimes présidentiels ne semble pas vérifiée (Linz 1990, Linz et Valenzuela 1994), la combinaison du présidentielisme et du multipartisme enlève au chef de l'État toute garantie de majorité parlementaire (Mainwaring 2003). L'interruption d'un mandat présidentiel est, dans cette perspective, plus probable lorsque la coalition gouvernementale est minoritaire au sein des assemblées représentatives. Reposant sur un système proportionnel et un multipartisme fragmenté, le régime politique brésilien est considéré par certains comme un exemple paradigmatique des difficultés que peut rencontrer un.e Président.e pour construire et stabiliser une majorité parlementaire (Abranches 1988). En fonction de cette perspective, la destitution de Fernando Collor en 1992 a été expliquée par les profits, statutaires et électoraux, que les élus espéraient en tirer (Monclair 1994). Ce modèle est également adopté pour penser la destitution de 2016, mais les auteurs en montrent les limites. Il néglige le rôle de certains acteurs institutionnels, au premier titre le pouvoir judiciaire (Mendes 2018).

Si cette perspective néo-institutionnaliste s'appuie sur une approche complexe et multifactorielle des destitutions, elle tend à se concentrer sur une

période temporelle courte, celle de la destitution, tout en autonomisant chacun des facteurs dont on ne perçoit pas l'interaction, par conséquent. L'article de Socorro Braga publié dans ce dossier s'appuie sur une approche néo-institutionnaliste et a le mérite d'inscrire l'analyse sur un moyen terme. À partir de l'étude des bases parlementaires de deux présidents destitués, Fernando Collor et Dilma Rousseff, Socorro Braga montre que le processus d'érosion des groupes de soutiens aux Présidents renvoie à des configurations variables, qui relèvent soit de l'absence permanente d'une base parlementaire, soit d'une perte graduelle. Son texte interroge la temporalité de la destitution de Dilma Rousseff, qui apparaît comme la face immergée d'un processus de recomposition partisane au sein du pouvoir législatif initié dès 2014.

Malgré tout son intérêt, cette perspective institutionnaliste présente des limites. Bien que Kathryn Hochstetler estime que l'explication des chutes présidentielles doit prendre en compte le public comme participant actif elle ne montre pas comme se jouent les interactions (2006 : 404). Une approche relationnelle, qui éclaire les relations entre l'arène des institutions et celle de la rue, permettrait de mieux comprendre les liens que les élus entretiennent avec les acteurs mobilisés et donc l'influence réciproque des différents facteurs des destitutions. Or, l'étude du protagonisme des acteurs socio-économiques, davantage exploré dans la seconde interprétation, se développe de manière relativement autonome à la première. Cette seconde approche propose une lecture plus structurelle de la destitution, centrée sur les conflits entre des groupes sociaux agissant tant dans le champ politique, que dans l'espace social et la sphère économique. Elle l'envisage comme un coup de force, voire une revanche, issus de groupes conservateurs, d'acteurs économiques et des classes moyennes supérieures; autant de protagonistes qui se perçoivent comme marginalisés par les gouvernements du PT. Ces derniers ont donc formé une coalition pour renverser un gouvernement qui leur était défavorable.

Certains auteurs développent cette conception en ayant recours à une approche marxiste. Ils pointent la portée classiste de la destitution. C'est le cas d'Armando Boito (2016) qui se concentre sur le rôle joué par les acteurs économiques. Il montre qu'à la différence des gouvernements Lula, où la bourgeoisie industrielle et les acteurs financiers étaient divisés face aux politiques économiques, ces acteurs aux intérêts divergents se sont progressivement unis pour contester un programme développementaliste qui offrait trop de poids aux organisations de représentation des travailleurs (Singer 2015). Dans une perspective classiste toujours, Marilena Chaui (2016) interroge l'évolution de la structure sociale sous les gouvernements du PT. Elle suggère que les groupes qualifiés de "nouvelles classes moyennes" ont une faible conscience de leur appartenance de classe, en raison de leur relative mobilité sociale et de discours politiques et scientifiques qui les distinguent, à tort selon elle, des classes

populaires. Ces groupes sociaux sont donc plus enclins à adhérer et reproduire les valeurs individualistes des classes aisées et, par conséquent, à s'unir aux contestations à l'encontre de Dilma Rousseff. Notons que cette interprétation, qui circule également au sein du PT, peut être contrebalancée par les travaux qui mettent en lumière un lien causal entre l'expérience de la mobilité sociale et le vote en faveur du PT, du moins jusqu'en 2010 (Ribeiro et Israel 2016).

Enfin, d'autres travaux, qui ne relèvent pas d'une approche marxiste, portent davantage le regard sur les mobilisations sociales, les outils adoptés par les manifestants (Alonso et Mische 2017), en particulier internet (Moraes et al. 2017), et leur interprétation de la crise politique (Pinto 2017, Messemberg 2017). Relativement éclatées, ces recherches s'inscrivent plutôt dans la sociologie de l'action collective, les analyses du web ou interrogent le cadrage des mobilisations par la presse.

Les perspectives centrées sur les conflits entre groupes sociaux, leurs alliances et leur mobilisation ont le mérite de rappeler que la destitution de 2016 a été rendue possible par les mobilisations d'une série d'acteurs situés dans des espaces variés. Elles montrent que les groupes mobilisés en dehors de la sphère parlementaire ne sont plus les classes moyennes inférieures, qui avaient été au cœur des manifestations de soutien à la destitution de Fernando Collor (Sallum Jr. 2015), mais des groupes sociaux davantage favorisés. L'article de Luciana Tatagiba dans ce dossier atteste d'ailleurs des ressources sociales et économiques importantes détenues par les acteurs qui ont pris part aux cortèges pro-destitution.

Mais lorsque ces analyses s'appuient sur une analyse dichotomique, divisant en deux camps les acteurs favorables et opposés à la destitution, en les associant aux divisions élites/peuples ou gauche/droite et à des intérêts divergents, elles tendent à simplifier le processus et constituent un écran à la compréhension de la destitution. Cette perspective ne permet pas, en effet, de saisir pourquoi elle a eu lieu en 2016 et non à un autre moment. En outre, elle confère une place trop marginale au champ politique. Or, c'est bien dans l'enceinte parlementaire avec l'appui de la Cour Suprême que la destitution a en définitive été adoptée, et, ce, au nom d'une légalité qui n'a cessé d'être réaffirmée. C'est tout l'intérêt du texte de Luciana Tatagiba que de penser la "synchronisation entre les arènes institutionnelles et non institutionnelles". Il est en outre nécessaire de prendre au sérieux les discours du droit et les usages politiques de la loi par les acteurs partisans et judiciaires, sans les envisager sous le seul angle d'une justification d'intérêts économiques masqués. Dans ce dossier, l'article de Carla Tomazzini sur le programme Bolsa Família<sup>3</sup> montre comment les politiques

3 Le programme Bolsa Família est un programme de lutte contre la pauvreté appuyé sur des transferts monétaires conditionnés. Il consiste dans des versements monétaires mensuels

publiques ont nourri un sentiment de rejet à l'égard du PT, qui ne renvoie pas nécessairement à un intérêt objectif, puisque le programme Bolsa Família représente moins d'1 % du PIB, mais à la construction sociale et politique de la question des transferts sociaux. Enfin, une telle approche unifie trop opposants et partisans de la destitution. L'article de Marcelo Kunrath publié dans ce dossier retrace la genèse des mobilisations de 2013 en se concentrant sur le cas de Porto Alegre. Il souligne avec raison le caractère hétérogène des acteurs et organisations mobilisés. Si ces derniers se structurent progressivement en deux camps, chacun d'eux est marqué par une forte diversité et un positionnement pluriel à l'égard des gouvernements du PT. Ce texte pointe également un élément qui mériterait des analyses ultérieures, à savoir le rôle joué par des organisations et acteurs "progressistes" mais qui ne se reconnaissent pas dans le PT et ont contribué au développement d'un regard critique à son endroit. Or, si l'évolution des bases électorales du PT est bien documentée, on en sait très peu sur la recomposition des organisations politiques et militantes situées à la gauche du champ politique. Dans un article sur les 35 ans du PT, Oswaldo do Amaral et Tim Power (2016) invitaient à revoir la thèse de la centralité souvent accordée au PT dans l'histoire de la gauche brésilienne et à analyser les relations entretenues entre les organisations et leur poids respectif au sein de cette mouvance. Une telle approche, centrée sur les acteurs ayant quitté le PT ou s'étant structurés indépendamment de ce dernier permettrait sans doute de comprendre certains aspects de la crise politique récente.

Plus généralement, les deux approches présentées ci-dessus, à savoir la perspective néo-institutionnaliste et l'analyse des conflits entre groupes sociaux, apportent des éclairages nécessaires à l'explication de la destitution, en particulier quand elles relèvent d'une sociologie des comportements politiques, mais elles gagneraient à dialoguer tout en s'inscrivant dans une démarche processuelle. Les rapprocher pourrait consister à explorer les interactions entre, d'un côté, les organisations qui ont participé aux protestations dans la rue en appui au processus de destitution, et d'un autre côté, les processus parlementaires. Pour cela, il conviendrait par exemple de démêler le rôle joué, dans l'articulation entre ces deux espaces, par les organisations patronales telle que la puissante FIESP<sup>4</sup> dans le mouvement anti-Dilma ; rôle dont la présence

---

aux mères de familles en situation de pauvreté, conditionnés par la scolarisation de leurs enfants ainsi que par leur vaccination.

4 Fédération des industries de l'Etat de São Paulo. Le choix du canard jaune comme marque symbolique des manifestations anti-Dilma est une référence à l'expression "não vou pagar o pato" (je ne paierai pas la taxe), elle-même utilisée lors d'une campagne menée par la FIESP contre la politique fiscale du gouvernement de Dilma Rousseff. En 2016, les manifestations "anti-Dilma" à São Paulo se sont tenues sur l'Avenida Paulista, où se trouve le siège de la FIESP, qui y avait installé un immense canard jaune gonflable.

des ballons jaunes en forme de canard dans les manifestations a été une expression symbolique claire. Il conviendrait alors de mettre à jour les liens entretenus par cette organisation avec les collectifs positionnés à droite tel que le Mouvement Brésil Libre (MBL), très actif dans les mobilisations des “anti”, ainsi qu’avec certains groupes interpartisans présents au Congrès tels que le “front parlementaire des agriculteurs”<sup>5</sup> ou le groupe des “entrepreneurs”. Ces deux groupes, au sein desquels les partis de gauche sont quasi-absents, sont au cœur du fonctionnement de la Chambre des députés, où se sont joués certains des arrangements décisifs qui ont mené à la destitution de la Présidente. Dans son étude sur le cas de Collor, Brasílio Sallum Jr. (2015) a mis en œuvre une telle perspective, avec une approche historique et relationnelle du processus de destitution. Dans la lignée de ses travaux antérieurs, il invite à étudier les “liens significatifs entre les diverses sphères sociales investies dans le changement en question, de la sphère économique à la sphère politico-institutionnelle” (Sallum Jr. 1996 : 9). Sallum Jr. inscrit l’étude de la destitution de Collor sur un temps long et analyse cet épisode comme le résultat d’une crise, celle de l’État national-développementaliste.

Cette analyse rejoint, sur certains aspects, l’approche processuelle et relationnelle que nous défendons et qui a orienté le choix des articles de ce dossier. Elle consiste d’abord à élargir le regard au-delà du “moment” de la destitution et à inscrire l’analyse sur un moyen ou long terme pour saisir comment, dans le champ politique et militant, les acteurs et organisations se reconfigurent, générant ainsi une fragilisation du PT au sein de ces deux espaces. Elle suppose ensuite de penser l’interaction entre acteurs et processus sur diverses scènes, en particulier l’arène parlementaire et l’espace des mobilisations. Enfin, elle implique de prendre au sérieux les discours d’appui ou d’opposition à la destitution, en articulant l’analyse des propriétés sociales des acteurs aux cadres d’interprétations qu’ils produisent. Dans le cadre de ce dossier, seule une partie des pistes que nous avons identifiées ont pu être suivies. Pour les compléter, d’autres voies d’analyse méritent être explorées, telles que le rôle joué par le pouvoir judiciaire, les interactions entre organisations du mouvement social et parlementaires ou encore les processus de circulation et de traduction des cadres d’interprétation de la destitution.

---

5 *Frente parlamentar agropecuário*, plus connu sous le nom de “*bancada ruralista*”.

## 2 Penser les frontières entre les régimes

L'enjeu d'une analyse processuelle de la pratique des institutions est non seulement d'ancrer l'explication de la crise politique dans des dynamiques historiques de moyen ou long terme, mais aussi d'interroger les frontières entre les régimes politiques et leurs transformations. À l'aune de l'objet "scandale", la destitution peut être envisagée comme un moment instituant, menant à des repositionnements, à une redistribution des cartes institutionnelles et à une redéfinition des normes de comportement légitimes (De Blic et Lemieux 2005). Ce sont alors les questions brûlantes de la démocratie, des pratiques du pouvoir et du respect des libertés fondamentales qui sont posées et donnent sens à l'événement représenté par la destitution de la présidente Dilma Rousseff. Pour y répondre, quelques clefs peuvent être trouvées si l'on porte le regard sur les changements de régimes des années 1980 et 1990 en Amérique latine, sur les caractéristiques des régimes autoritaires qui les ont précédés, ainsi que sur celles des régimes représentatifs qui les ont suivis. En effet, la persistance des "enclaves autoritaires" dans les démocraties d'Amérique latine des années 1990 et 2000 trouve un écho dans le processus d'hybridation par lequel elles passent aujourd'hui (Garretón 2003). Avec le renforcement des dynamiques autoritaires depuis 2015, leur caractère hybride est devenu évident : ni démocraties libérales puisque des manquements aux libertés fondamentales se multiplient et que les pouvoirs exécutifs se renforcent, ni régimes autoritaires au sens des gouvernements militaires des années 1970 puisque les forces armées ne tiennent pas le devant de la scène politique.

### 2.1 *Les porosités entre démocratie et autoritarisme : la démocratie brésilienne à l'aune de l'Amérique latine*

Les dynamiques autoritaires que connaissent une partie des systèmes politiques d'Amérique latine sont marquées par l'illégitimité de certains chefs d'États tels que Michel Temer ou Nicolas Maduro, mais aussi par la généralisation de la répression violente des mobilisations (López-Maya 2016). La criminalisation de la contestation et la construction d'une interprétation sécuritaire des conflits sociaux par les exécutifs s'appuient sur une routinisation de la violence à l'encontre des protestataires (Doran 2017)<sup>6</sup> ; ce qui n'empêche pas, dans le même temps, la tenue régulière des élections dans un contexte

6 Par "criminalisation de la contestation", nous désignons plusieurs processus : la qualification pénale de certaines mobilisations comme "criminelles", leur traitement pénal appuyé sur des arrestations tant légales qu'illégales, la définition de certaines organisations contestataires comme "terroristes", les pratiques de répression contraires au respect des droits humains.

généralement concurrentiel et pluraliste. Desmond Arias et Daniel Goldstein y voient l'émergence de "nouveaux types de démocraties, compatibles avec la violence, définies comme des 'pluralismes' violents" (Arias et Goldstein 2010).

Mais alors, comment qualifier ces régimes, qui se situent dans une zone intermédiaire entre autoritarisme et démocratie et s'appuient sur une légitimation électorale ? De multiples travaux cherchent à définir des catégories pour l'analyse des régimes hybrides (Camau et Massardier 2009), avec une profusion de termes et de typologies : démocratie de "basse intensité", "démocratie électorale", "semi-démocratie", "post-démocratie", "démocratie illibérale", "autoritarisme électorale" (Schedler 2013, Diamond 2002) ou encore "autoritarisme compétitif" (Levitsky et Way 2010) ... Ces classifications ne permettent pas de rendre compte de la variété des modes d'exercice du pouvoir par les dirigeants de ces régimes. Pour autant, elles ne sont pas dépourvues d'intérêt, d'une part, parce qu'elles mettent en valeur les processus d'emprunts mutuels et de rapprochement entre autoritarisme et démocratie, d'autre part, parce qu'elles ont en grande partie été forgées pour penser les insuffisances des démocraties post-transitions. Mobilisées pour observer les transformations autoritaires, ces catégories nous incitent à porter le regard vers les transformations graduelles et vers les pratiques, tout en prenant en compte les stratégies de légitimation des dirigeants et la façon dont ils construisent leur ancrage social. Ainsi le processus de co-construction des autoritarismes compétitifs ou des démocraties illibérales en Amérique latine satisfait-il des intérêts multiples tels que ceux des forces armées ou d'entreprises multinationales et nationales du secteur extractiviste, des travaux publics et des médias. Mais, partout, ces différents acteurs font face au renforcement des mobilisations sur l'enjeu des droits démocratiques.

Prendre en sérieux les enjeux démocratiques posés par la destitution de Dilma Rousseff incite alors, à l'aune de la transformation des systèmes politiques en Amérique latine, à porter attention aux dynamiques historiques d'hybridation de la démocratie, au processus complexe de construction d'un "pluralisme limité" (Hermet 1986) et à celui de la co-construction de l'illibéralisme. Les dynamiques autoritaires qui traversent les systèmes politiques d'Amérique latine s'inscrivent ainsi dans un temps moyen, marqué par les limites de la "consolidation" de la démocratie depuis les années 1980 mais aussi par les reconfigurations des pouvoirs engagés également à cette période, avec les réformes libérales des États et la mise en place d'une gouvernance par laquelle ils se déchargent sur différents acteurs (para-militaires, entreprises privées), dont les pratiques ne répondent pas aux principes fondamentaux de la démocratie et de l'État de droit (Grajales 2016, Bolados Garcia et Boccara 2014).

Par ailleurs, différents travaux sur les transitions démocratiques ont montré comment la période des changements de régime a donné priorité à la construction du consensus et à la stabilité des institutions. Cette priorité a pris racine dans l'explication des coups d'États des années 1960 et 1970 comme une réponse défensive des forces armées et des élites au désordre social ; à l'heure des transitions, prévenir les conflits sociaux a alors été vu comme une condition de la stabilisation des démocraties. Avec les passages à la démocratie, cette priorité s'est traduite par la recherche de la "réconciliation", notamment à travers des commissions de vérité qui ont, en majorité, évité les jugements relatifs aux violations des droits humains dans un premier temps. Dans ce contexte, les acteurs sociaux des démocratisations et les demandes d'approfondissement de la démocratie ont souvent été considérés comme des menaces pour les transitions et les "consolidations" (Guilhot et Schmitter 2000), l'action collective contestataire se trouvant délégitimée et criminalisée. Ainsi les régimes représentatifs d'Amérique latine répondent-ils à un modèle démocratique qui évite le conflit politique et social. Si la "démocratie de consensus" est de toute évidence à l'œuvre dans le cas chilien depuis la transition gouvernée par la *Concertación*, le système politique brésilien pourrait bien en constituer aussi une variante.

## 2.2 *Le Brésil après la destitution : vers une situation autoritaire ?*

Au-delà des débats sur l'utilité de la classification des régimes, quels sont les enjeux démocratiques de la crise politique intervenue en 2016 avec la destitution de Dilma Rousseff ? Pour répondre à cette question, un retour sur les caractéristiques du régime autoritaire issu du coup d'État de 1964 n'est pas sans utilité. À la suite de Guillermo O'Donnell (1979), Anthony Pereira (2010) a mis en valeur le constitutionnalisme et le légalisme des militaires au pouvoir. Ainsi, entre 1964 et 1969, une avalanche d' "actes institutionnels" a-t-elle construit l'arsenal juridique sur lequel se sont appuyés les mécanismes de contrôle autoritaire et les répressions. Comparant les cas du Chili, de l'Argentine et du Brésil, Anthony Pereira montre que les modalités d' "institutionnalisation de la répression politique" dans ces régimes autoritaires ont varié selon le "degré d'intégration et de consensus existant entre élites judiciaires et militaires avant l'ascension de ces régimes" (Pereira 2010 : 41). Pour lui, l'autoritarisme au Brésil s'est caractérisé par un fort degré de coopération entre civils et militaires, avec des procédures de justice lentes et publiques qui ont laissé une marge de manœuvre pour la défense par les parties civiles. Appuyé sur une "légalité autoritaire" (Pereira 2010 : 36), ce régime s'est caractérisé par un "degré élevé de coopération, consensus et intégration entre les hauts gradés des forces armées et la magistrature civile" (Pereira 2010 : 26).



Cette analyse présente l'intérêt, ici, de fournir quelques pistes pour celle de la destitution de Dilma Rousseff. En effet, Anthony Pereira inscrit l'analyse des pratiques des tribunaux militaires des années 1970 dans des dynamiques historiques qui trouvent des continuités avant et après le coup d'État de 1964. Selon lui, la construction du régime autoritaire a répondu à des équilibres construits au cours de la période précédente. C'est ainsi que les propositions d'Anthony Pereira font écho avec la période actuelle : pour lui, la prise de pouvoir de 1964 est un "coup d'État constitutionnel" (Pereira 2010 : 113) ; formule qui résonne bien sûr avec la dénonciation de la destitution de Dilma Rousseff comme étant un "coup d'État institutionnel". Cette formule, au-delà de son impact mobilisateur, évoque à la fois le caractère progressif de la mise en place des contrôles autoritaires et les tentatives pour justifier juridiquement la prise de pouvoir, en mettant en avant sa constitutionnalité. Le 11 avril 1964, le Général Castelo Branco a ainsi pris la peine de se faire élire Président par un vote du Congrès. Dans les jours précédents, une partie des élus du Congrès préparait un projet de loi d'urgence qui conférerait les pleins pouvoirs au chef de l'État-major ; projet finalement abandonné au profit de l'Acte institutionnel n°1, décrété le 9 avril (Pereira 2010 : 116). Surtout, à partir de 1964, les tribunaux militaires ont contribué à donner des "solutions institutionnelles au problème de l'opposition (...) avec l'appui de segments importants des élites judiciaires et politiques civiles" (Pereira 2010 : 142).

La résonance historique de ce processus avec la destitution de Dilma Rousseff est forte. Citons-en ici quelques indices. Le premier est relatif à la judiciarisation du politique, c'est-à-dire au rôle croissant du juge en politique, soit parce que les enquêtes vont plus haut dans la hiérarchie politique et touchent, comme dans le cas du Brésil, des chefs d'États, des gouverneurs ou encore un président de la Chambre des députés ; soit parce que les interventions des agents du système judiciaire ne portent plus seulement sur des faits précis mais aussi sur la conduite de l'action politique et publique. Au Brésil, la judiciarisation du politique se traduit par l'intrusion du juge dans les processus politiques, qu'il s'agisse des juges de la Cour suprême (Superior Tribunal Federal – STF) ou de juges fédéraux comme Sergio Moro. De multiples facteurs permettent de rendre compte de ce processus de judiciarisation (Carvalho *et al* 2016). Ce dernier a été consolidé par la Constitution de 1988 qui définit la structure de fonctionnement du pouvoir judiciaire et a rendu possible une pratique des institutions par laquelle les pouvoirs législatifs et exécutifs ont cédé progressivement une partie de leur capacité décisionnelle au pouvoir judiciaire. Si ce mouvement s'observe ailleurs (Roussel 2003), il s'est accentué au Brésil depuis les années 2000. Par exemple, le Tribunal électoral fédéral est intervenu en juin 2006 pour réglementer les alliances électorales alors que le Congrès

bloquait depuis des années le vote d'une loi de "réforme politique" (Goirand 2007). Inversement, la loi "*da ficha limpa*", qui interdit toute candidature à une élection à une personne condamnée en première instance, a été votée au Congrès au 2010, mais a vu son application retardée de plusieurs années en raison de l'opposition du STF.

Cette judiciarisation du politique ne date donc pas d'aujourd'hui, mais elle s'est accentuée depuis 2015. Elle est observable dans les décisions prises par le STF en ce qui concerne la destitution de Dilma Rousseff. D'abord, en même temps qu'ils ont prononcé la destitution de la Présidente pour "crime de responsabilité", les juges ont accepté la décision des sénateurs de maintenir ses droits politiques<sup>7</sup>. Cette déconnexion entre la destitution et la sanction pénale prévue par la Constitution a été perçue, par certains juristes, comme une preuve de la culpabilité relative de la Présidente et de la nature essentiellement politique de la destitution (Duarte 2016). Ensuite, c'est précisément ce processus de judiciarisation que désigne l'expression "coup d'État institutionnel". Elle souligne que la référence à la légalité constitutionnelle n'est pas une garantie démocratique suffisante et constitue seulement un moyen de justifier une prise de pouvoir illégitime bien que validée par les juges. Par ailleurs, les interventions des juges en politique se sont traduites depuis 2015 par des prises de décision qui ont eu une incidence directe sur le fonctionnement de l'exécutif et sur les équilibres partisans. Pour la période qui a suivi la destitution de Dilma Rousseff, le STF est intervenu à plusieurs reprises sur des enjeux qui relèvent de la loi, donc du débat parlementaire, par exemple en ce qui concerne en avril 2017 la réglementation du droit de grève pour les agents des services publics ou encore en mai 2017 le mariage entre personnes du même sexe. Enfin, en avril 2018, les décisions successives du STF et de la justice fédérale ont changé les données de la compétition électorale lors de l'incarcération de l'ex-président Lula, alors qu'il était placé en tête des intentions de vote pour le premier tour de l'élection présidentielle d'octobre.

Second indice de construction d'une "légalité autoritaire": l'intrusion des forces armées dans le jeu politique reste dans le cadre d'un légalisme qui n'est pas sans rappeler celui du passé. Alors qu'un nombre important de membres des forces armées se lance dans la compétition électorale, à différents niveaux (Rodrigues 2018), les hauts gradés multiplient les interférences avec les processus judiciaires et politiques et adoptent le discours de la "remise en ordre de la société", dans une logique qui peut être rapprochée de celles de 1964, année du

---

7 L'article 52 de la Constitution brésilienne prévoit la perte du mandat présidentiel ainsi que l'impossibilité d'exercer une fonction publique durant 8 ans lorsqu'une destitution est prononcée pour crime de responsabilité.

coup d'État militaire. Au mois de mai 2017, le commandant en chef de l'Armée de terre a rappelé publiquement les missions de préservation de l'ordre social que confère la Constitution de 1988 aux forces armées (Weterman 2017), tandis que le 15 septembre le Général Antonio Hamilton Mourão déclarait : "si les institutions ne résolvent pas le problème politique, par l'action du judiciaire, en chassant de la vie publique tous ces gens impliqués dans des délits, alors, c'est nous qui le ferons" (cité par Chirio 2017). Le 4 avril 2018, à la veille de la décision du STF concernant l'emprisonnement de l'ex-président Lula, le Général Eduardo Villas Bôas, commandant de l'Armée de terre, a formulé des menaces publiques via le réseau Twitter. Non seulement il a rappelé publiquement que les forces armées ont "horreur de l'impunité" mais il a aussi signalé qu'elles étaient "attentives à leurs missions constitutionnelles" (Recondo 2018) ; ce qui constituait une menace claire d'intervention pour le cas où la décision du STF n'aurait pas été dans le sens désiré.

Quoi qu'il en soit, à côté de ce légalisme, par lequel des pratiques autoritaires de contrôle social et politique s'appuient sur la loi et sur des procédures légales, de multiples informalités construisent peu à peu des surveillances et des prohibitions. Des menaces sur les libertés académiques sont ainsi intervenues à plusieurs reprises depuis 2017. En décembre 2017, la police fédérale a mis en garde à vue, avec force brutalité, six enseignants de l'Université fédérale du Minas Gerais, y compris son recteur et sa vice-rectrice. Le prétexte était l'usage de fonds destinés à la recherche pour financer l'érection d'un Mémorial de l'amnistie politique en hommage aux victimes du régime militaire. Le fait que ces universitaires aient participé aux travaux de la Commission nationale de la vérité n'est pas étranger à cette arrestation et à la disproportion entre les faits reprochés et les moyens déployés (UFMG 2017). En mars 2018, un cours intitulé "Le coup de 2016 et le futur de la démocratie au Brésil", proposé à l'Université de Brasilia (UnB) après approbation du conseil de département, a fait l'objet d'une interdiction, à l'issue d'une intervention directe du ministre de l'Éducation, José Mendonça Filho. Cette violation de l'autonomie scientifique et pédagogique des universités, prévue par la Constitution (article 207), a provoqué des réactions immédiates, notamment du conseil académique de l'UnB mais aussi de l'Association brésilienne de science politique. Par ailleurs, les informalités consistent aussi dans le recours à des acteurs non publics pour mener des répressions violentes et illégales, par exemple dans le cas des assassinats d'opposants aux politiques extractivistes ou d'élus locaux de gauche comme Marielle Franco, assassinée en mars 2018 à Rio de Janeiro (Sereza et Targino 2018).

Ce processus de dérive vers une démocratie illibérale, vers un autoritarisme constitutionnel ou quasi-légal, qui devient évident depuis 2016, présente

encore d'autres points de comparaison avec la période 1964-1968. En 1964, la prise en main a bien sûr été brutale. Par exemple, des purges ont été engagées dès avril 1964 et le Service national d'information a été créé dès juin de cette année. Mais les privations de libertés n'ont pas été imposées du jour au lendemain : la police politique orchestrait les répressions depuis plusieurs décennies déjà<sup>8</sup> ; les élections législatives n'ont jamais été supprimées (Hermet et al. 1978) ; la Constitution n'a pas été modifiée avant 1967. Enfin, si l'Union nationale des étudiants (UNE) a été dissoute dès 1964, les manifestations et protestations d'étudiants se sont poursuivies jusqu'en 1968 et jusqu'à la répression violente du congrès clandestin de l'UNE à Ibiúna en octobre (Goirand 2018-a). Au-delà de la comparaison des processus historiques de construction de l'illibéralisme, le passé constitue depuis le début des années 2010 un enjeu structurant des conflits politiques.

### 2.3 *Les usages publics du passé dans le Brésil post-destitution*

Au cours du processus de destitution de la présidente Dilma Rousseff, et plus encore depuis, la mémoire a constitué un enjeu fondamental, dans un climat de tension politique extrême. De part et d'autre de l'échiquier politique, des références récurrentes au passé autoritaire ont construit les interprétations des événements en même temps qu'elles ont servi d'outil pour décrédibiliser la partie adverse. Dans la rue, en 2016, les soutiens de la Présidente destituée brandissaient des banderoles proclamant "*Abaixo o golpe!*" et "*Golpe nunca mais!*"<sup>9</sup> et faisaient ainsi écho au "*Abaixo a ditadura!*" de 1968 et au "*Tortura nunca mais!*"<sup>10</sup> de 1979. Certains partisans de la destitution ont réclamé une intervention des forces armées pour répondre à ce qui était perçu comme une impunité des acteurs politiques. Dans l'enceinte de la Chambre des députés, des élus favorables à la destitution n'ont pas hésité à déconsidérer l'engagement passé de Dilma Rousseff en tolérant un hommage public, en plein hémicycle, à son tortionnaire, le colonel Brillhante Ustra. Alors que la Commission nationale de vérité a mis à jour les responsabilités de ce dernier dans des actes de violations graves des droits de l'homme, l'auteur de cet hommage, le député Jair Bolsonaro, a été blanchi par un vote du Conseil d'éthique de la Chambre des députés en novembre 2016.

8 Le Département de l'ordre politique et social (DOPS), créé en décembre 1962 dans les différents États fédérés. Il succède alors à la Division de la police politique et sociale, organe appartenant aux services fédéraux de sécurité publique depuis 1944. Voir APERJ 1994 : 8-9.

9 "A bas le coup d'État !" et "Plus jamais de coup d'État !".

10 "A bas la dictature !" et "Plus jamais de torture !".

Opposants et partisans de la Présidente déchu mobilisent donc tour à tour la mémoire de la période autoritaire et les symboles des luttes du passé. En mars 2018, protestant contre les violences politiques, les manifestants qui ont rendu hommage à la conseillère municipale du PSOL<sup>11</sup>, Marielle Franco, faisaient un parallèle entre son assassinat et celui d'Edson Luis, jeune étudiant dont la mort en 1968 avait déclenché une importante vague de manifestations (Marquês 2018, Magalhães 2018). Par le rapprochement avec l'arbitraire des répressions de 1968, les manifestants dénonçaient les violences de 2018 et signifiaient aussi leur détermination.

Mais ces stratégies de cadrage des mobilisations ne datent pas des événements de 2016. Les références au passé autoritaire sont utilisées de façon récurrente comme clef de lecture des conflits politiques contemporains. Pointer la continuité des enjeux avec la période autoritaire constitue depuis longtemps une ressource pour différentes organisations engagées sur la défense des droits humains. "La dictature est finie ... Il ne reste plus qu'à prévenir la police !" proclamait un graffiti inscrit sur un mur de São Paulo en 2014 (Aumonier 2018). Dans cet État, le mouvement des "mères de mai" a été formé en 2009 pour protester contre les violences perpétrées par la police militaire lors d'une opération menée trois ans auparavant, en mai 2006, et destinée à démanteler une organisation de narcotrafiquants. Pour leur mobilisation contre les violences policières, ces mères de victimes ont mobilisé des références au passé autoritaire et se sont rapprochées à partir de 2015 d'organisations engagées sur l'enjeu de la mémoire et de la vérité historique, afin, avec elles, de "dénoncer la continuité des violences d'État, présentées comme un héritage des crimes de la dictature restés impunis", comme le montre Kim Aumonier à ce propos (2018).

La mobilisation des références au passé soulève des questions fondamentales pour l'explication de la destitution de Dilma Rousseff et des transformations du système politique brésilien. Dans quelle mesure s'articule-t-elle à des rancœurs suscitées par le processus de justice engagé par cette Présidente ainsi que par les intérêts que ce dernier a pu mettre en danger ? Au cours des années 1980 et 1990, des chercheurs ainsi que des personnalités engagées ont souligné que les processus de justice transitionnelle pouvaient faire encourir des risques aux nouvelles démocraties (O'Donnell et al 1986). José Zalaquett, avocat chilien engagé dans la défense des droits humains et membre de la commission de vérité connue comme la Commission Retig en 1991, constatait les risques liés aux procès intentés à l'encontre d'individus qui détiennent encore une part de pouvoir. Il estimait alors que "les dirigeants politiques ne peuvent pas se permettre d'agir uniquement en fonction de leurs convictions"

---

11 Partido Socialismo e Liberdade.

(Zalaquett 1992 : 14, Hermet 2001). Face aux processus de justice mettant en cause des responsabilités individuelles, notamment à l'occasion de procès, ces auteurs mettaient en garde contre les risques d'instabilité des institutions, d'atteintes à l'État de droit et d'aggravations des violations des droits humains. Pourtant, Kathrin Sikkink et Carrie Booth Walling montrent qu'il n'en est rien : nulle part en Amérique latine la démocratie n'a été mise en danger par les procès (2007 : 442). Dans la plupart des cas, les États du continent ont d'abord adopté des lois d'amnisties, mais ont ensuite tenu des procès. Alors que l'Amérique latine est la région du monde où le recours aux procès a été le plus important, le Brésil est, avec le Guyana, le seul pays où aucun procès ne s'est tenu. C'est aussi celui qui a enregistré la plus forte augmentation des occurrences de violations des droits humains depuis le début des années 2000, selon Kathryn Sikkink et Carrie Booth Walling. Pour elles, cela suggère qu'une transition démocratique seule "ne garantit pas d'amélioration dans les pratiques liées aux droits humains fondamentaux" (2007 : 437)<sup>12</sup>.

En termes de modèle de justice transitionnelle, le Brésil présente, en effet, des spécificités : d'une part, la priorité y a été donnée à la vérité plutôt qu'à la justice, ce qui a été justifié par un objectif de réconciliation, d'autre part, c'est le seul pays du continent à ne pas avoir révisé la loi d'amnistie de 1979. Cette amnistie, qui a permis aux agents des gouvernements militaires de trouver des garanties contre tout risque de procès, a été confirmée par la Constitution de 1988. C'est seulement en 2012 qu'une Commission nationale de vérité (CNV) installée par la présidente Dilma Rousseff a ouvert ses travaux. Dans quelle mesure ces spécificités entretiennent-elles un lien avec la chute de Dilma Rousseff, première cheffe d'État à prendre l'initiative de former une telle commission ? Depuis le début des années 2010, le processus de "mémoire et vérité" a traversé la société brésilienne de part en part, avec la mise en place de nombreuses commissions de vérité dans les universités et dans les assemblées législatives des États, alors que le public a pu suivre les travaux de la CNV en direct sur son site internet. La CNV a non seulement mené un immense travail de production de la connaissance historique mais elle a aussi confronté les victimes à leurs tortionnaires lors d'audiences parfois houleuses (Müller 2018). Pourtant, la Présidente n'a jamais pu mettre à l'agenda politique la révision de la loi d'amnistie, qui reste un des verrous autoritaires jamais ouverts depuis les années 1980 et un des enjeux des interventions des militaires dans le débat politique.

---

12 Sur les violations des droits humains, les auteurs s'appuient sur une base de données constituée par le Département d'État des États-Unis concernant les exécutions sommaires, les disparitions, la torture et les arrestations arbitraires perpétrées par des agents des États.

Depuis la destitution de Dilma Rousseff, l'activation de la mémoire du régime autoritaire, autour de la question de l'ordre, a servi l'expression d'un fort ressentiment des hauts gradés de l'armée à l'égard des travaux menés par la Commission nationale de la vérité, et plus largement des présidences de Lula et de Dilma Rousseff. Ainsi le Général Sérgio Westphalen Etchegoyen, ministre-chef du Cabinet de Sécurité de la Présidence de la République, nommé par Michel Temer, a-t-il exprimé en public sa forte amertume liée à la comparution de son propre père devant la CNV (Rovai 2017, Sul 21 2016). En février 2018, l'intervention fédérale armée à Rio de Janeiro a reposé sur la transmission de la responsabilité de la politique de sécurité publique de cet État fédéré à un général de l'armée de terre. Cette décision a été de nouveau l'occasion d'un rejet public du processus de justice. En effet, dans une référence directe à la CNV, le Commandant de l'armée de terre a déclaré que "les militaires ont besoin de la garantie qu'ils agissent sans risque de voir une nouvelle commission de vérité" se former, exigeant ainsi l'impunité (Benites 2018, Lôbo 2018).

Ces déclarations ainsi que l'absence de procès des tortionnaires s'expliquent par le fait que les forces armées relèvent de procédures judiciaires propres, appuyées sur des critères de légitimité et de transparence distincts de la justice civile. Elles donnent la mesure des périls que représente pour les institutions démocratiques toute tentative de rogner cette exceptionnalité, par exemple en revenant sur la loi d'amnistie de 1979. Ainsi les hauts gradés défendent-ils leur propre impunité et celle de leurs agents en même temps qu'ils affichent leur intransigeance. Le même commandant qui, en février 2018, exigeait des garanties pour l'intervention armée à Rio de Janeiro, signalait ainsi son "horreur de l'impunité", à la veille de la décision du STF concernant l'incarcération de l'ex-président Lula, accusé non pas de violations graves des droits humains, mais d'abus de bien social.

### 3 Conclusion

Malgré l'apport auquel peuvent prétendre les approches défendues ci-dessus, elles n'épuisent pas tout et présentent encore de multiples points aveugles, à explorer si l'on prétend parvenir à une compréhension satisfaisante des processus de destitution. Pour la plupart, ils relèvent de questions fondamentales pour l'analyse des systèmes politiques ; questions dont l'exploration reste encore insuffisante tant pour le cas du Brésil que pour celui d'autres pays d'Amérique latine.

Prendre en compte les logiques du travail parlementaire dans une perspective de sociologie politique non modélisée et qui dépasse l'approche

institutionnaliste constitue une des voies à suivre. A ce sujet, contextualiser les approches des changements d'équilibre partisans au sein des coalitions présidentielles paraît nécessaire. Par exemple, le PT ne s'est pas seulement trouvé en position minoritaire à la Chambre des députés en 2014. Ses représentants ont aussi continué à y suivre les trajectoires de professionnalisation politique qui ont jalonné le long processus d'insertion de ce parti dans les institutions législatives depuis 1980. Tenir compte de la distanciation sociale entre ces élus professionnalisés et leurs soutiens militants permet alors de ne pas isoler l'arène parlementaire dans l'analyse. Les transformations des pratiques de ces élus, progressivement "pris" par les normes de comportements propres au travail parlementaire (marchandages incessants, migrations partisans, moindre loyauté militante, etc.) constituent des facteurs, parmi d'autres, de la fragilisation de l'ancrage du PT dans l'espace du mouvement social ; ce qui a été accentué, par ailleurs, par la fragmentation croissante des gauches brésiliennes. Inscrits en priorité dans le champ institutionnel, cadres et élus du PT ont pris leurs distances vis-à-vis des organisations du mouvement social où ils ont commencé leurs carrières (Goirand 2018-b).

La sociologie des crises politiques, mobilisée pour rendre compte de la destitution de Collor (Sallum Jr. 2005), est également prometteuse, en même temps que le cas brésilien pourrait aussi permettre d'enrichir la compréhension des crises. Par exemple, la destitution de Dilma Rousseff a d'abord reposé sur un renforcement des alliances sectorielles historiques et une forte polarisation et non sur une "désectorisation", comme l'a mis en valeur Michel Dobry à propos de la France de 1958 (2009). Par ailleurs, c'est moins le cœur de la crise que les mois qui l'ont suivie qui peuvent être considérés comme une "conjoncture fluide". En effet, malgré le contexte de fortes mobilisations dans les rues, le recours aux processus légaux et judiciaires pour renverser la Présidente a garanti la stabilité des institutions jusqu'à la confirmation de la destitution en août 2016. En revanche, à partir du début 2017, la fluidité est devenue plus grande, notamment avec l'incarcération de l'ex-président Lula en avril 2018 ou depuis que l'armée nationale est sortie de sa réserve, non seulement par des prises de parole publiques mais aussi à l'occasion de l'intervention fédérale dans l'État de Rio de Janeiro, avec des objectifs qui relèvent de la préservation de l'ordre public.

Autre voie à suivre pour une explication approfondie de la destitution, la sociologie des émotions dans les mobilisations, articulée à celle des crises, permettrait de mieux rendre compte de ce qui s'est joué en 2016. Pour les manifestants ordinaires, notamment les classes moyennes anti-Dilma et peu politisées, défilé dans les rues aux cris de "*fora PT*" (le PT dehors) a pu constituer une forme d'apprentissage de la politique. Face à eux, les partisans de la Présidente



ont aussi mobilisé et ressenti des émotions. Une meilleure connaissance de ces processus pourrait éclairer la façon dont la polarisation de la société brésilienne s'est cristallisée dans l'événement, pour en constituer sans doute un des impacts de long terme. Comprendre ce qui s'est tramé pour les participants ordinaires de l'événement, pour "celles et ceux qui l'ont vécu", comme Ch. Rajamanan-Dormoy, B. Gobille et E. Neveu l'ont fait avec originalité pour le mai 1968 français (2018), pourrait alors consister à explorer la façon dont les émotions qu'ils ont ressenties a pu participer à produire la crise mais aussi à produire du changement à plus long terme.

Si ces pistes de recherches peuvent encore être complétées, elles constituent principalement une invitation à dépasser la lecture dichotomique centrée sur les conflits institutionnels ou de classe, au cœur du regard actuellement porté sur le processus de destitution de 2016. En abordant la destitution sur le moyen terme (texte de Socorro Braga), à l'aune d'une approche relationnelle (textes de Luciana Tatagiba et Marcelo Kunrath) ou en déplaçant le regard sur la relation entre *politics* et *policies* (texte de Carla Tomazzini), les articles de ce dossier nourrissent la compréhension d'un processus de destitution dont la portée (anti)démocratique reste à explorer.

### Bibliographie

- APERJ – Arquivo público do Estado do Rio de Janeiro 1994, *Os Arquivos das Polícias Políticas, reflexos da nossa história contemporânea*, Rio de Janeiro.
- Alonso, A. & Mische, A. 2017, "Changing Repertoires and Partisan Ambivalence in the New Brazilian Protests", *Bulletin of Latin American Research*, 36 (2) : 144-159.
- Alves, G. ed. 2016, *Enclopédia do Golpe*, São Paulo, Praxis-Saraiva.
- Arias, E. & Goldstein, D. M. 2010, "Violent pluralism : understanding the new democracies in Latin America", in E. Arias & D. M. Goldstein eds., *Violent Democracies in Latin America*, Durham (NC) and London, Duke University Press : 1-34.
- Aumonier, K. 2018, "La Commission de la vérité de la démocratie à São Paulo : utiliser la justice transitionnelle contre les violences policières de l'État démocratique", in C. Goirand & A. Müller eds., *Construire la mémoire historique : usages publics du passé dans la justice transitionnelle*, PUR (à paraître).
- Bolados Garcia, P. & Boccara, G. 2014, "Du néo-libéralisme multiculturel aux mobilisations post-multiculturelles", *Actuel Marx*, 56 (2) : 74-84.
- Camau, M. & Massardier, G. eds. 2009, *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala : 7-39.
- Carvalho, E., Santos, M. L., Gomes Neto, J. M. W., Barbosa, L. 2016, "Judicialización de la Política y Grupos de Presión en Brasil : intereses, estrategias y resultados", *América Latina Hoy*, 72 (0) : 59-88.

- De Blic D. & Lemieux C. 2005, "Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique", *Politix*, 3 (71) : 9-38.
- Diamond, L. 2002, "Elections without democracy : Thinking about hybrid regimes", *Journal of Democracy*, 13 (2) : 21-35.
- Dobry, M. 2009, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multi-sectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Doran, M.-Ch. 2017, "The Hidden Face of Violence in Latin America. Assessing the Criminalization of Protest in Comparative Perspective", *Latin American Perspectives*, 44 (5) : 183-206.
- Duarte, H. 2016, "A inconstitucionalidade do impeachment da ex-Presidente Dilma : por uma análise constitucional do/no Estado Democrático de Direito", *Âmbito Jurídico*, XIX (153).
- Edwards, M. 2015, "Understanding Presidential Failure in South America", *Latin American Politics and Society* (Miami), 57 (2) : 111-131.
- Garretón, M. A. 2003, *Incomplete democracy. Political Democratization in Chile and Latin America*, Chapel Hill (NC), University of North Carolina Press.
- Grajales, J. 2016, *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Paris, Karthala.
- Garrigues, J. 2009, "Éditorial. Numéro : À l'heure du coup d'État", *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 12 (2) : 6-7.
- Gohn, M. da Gl. 2008, *Novas teorias dos movimentos sociais*, São Paulo, Edições Loyola.
- Goirand, C. 2007, "Pratiques partisans et loi électorale au Brésil", in O. Dabène ed., *Amérique latine. Des élections contre la démocratie ?*, Paris, Presses de Sciences Po : 41-77.
- Goirand C. 2010, "Penser les mouvements sociaux d'Amérique latine : les approches des mobilisations depuis les années 1970", *Revue Française de Science Politique*, 60 (3) : 445-466.
- Goirand C. 2018a, "Polícia e manifestantes nas ruas do Rio de Janeiro, 1968-78/79", in A. Müller ed., *Brasil 1968*, Rio de Janeiro, FGV.
- Goirand C. 2018b, "Red T-shirt or executive suit. About some biographical consequences of contentious engagement in the Workers' Party in Recife (Brazil)", in E. Neveu & O. Fillieule eds., *Activists Forever*, Cambridge, Cambridge University Press (à paraître).
- Guilhot N. & Schmitter Ph. C. 2000, "De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des *democratization studies*", *Revue française de science politique*, 50 (4-5) : 615-632.
- Gourdon, H. 2004, "Armées et coups d'Etat en Amérique latine", in R. Fregosi eds, *Armées et pouvoirs en Amérique latine*, Paris, Éditions de l'IHEAL : 41-60.
- Hermet, G. 1985, "L'autoritarisme", in M. Grawitz & J. Leca eds., *Traité de science politique. Vol. 2, Les régimes politiques contemporains*, Paris, PUF : 269-312.
- Hermet, G. 2001, "L'apurement du passé", *Pouvoirs*, 98 : 89-101.

- Hermet, G., Rouquié, A., & Linz, J. 1978, *Des élections pas comme les autres*, Paris, FNSP.
- Hochstetler, K. 2006, "Rethinking Presidentialism : Challenges and Presidential Falls in South America", *Comparative Politics*, 38 (4) : 401-418.
- Kasahara Y. & Marsteintredet L. 2018, "Presidencialismo em crise ou parlamentarismo por outros meios ? Impeachments presidenciais no Brasil e na América Latina", *Revista de Ciências Sociais*, 49 (1) : 30-54.
- Levitsky S. & Way, L. A. eds. 2010, *Competitive Authoritarianism. Hybrid Regimes after the cold war*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Linz, J. 1990, "The perils of presidentialism", *Journal of Democracy*, 1 (1) : 51-69.
- Linz J. & Valenzuela, A. 1994, *The Failure of Presidential Democracy. A comparative perspective*, Baltimore, John Hopkins University Press.
- Llanos, M. & Marsteintredet, L. eds. 2009, *Presidential Breakdowns in Latin América. Causes and Outcomes of Executive Instability in Developing Democracies*, New York City, Palgrave McMillan.
- Mainwaring, S. 2003, "Presidentialism, Multipartism and Democracy: the Difficult Combination", *Comparative Political Studies*, 26 : 198-228.
- Marsteintredet, L. 2008, "Las consecuencias sobre el régimen de las interrupciones presidenciales en América latina", *América Latina hoy*, 49 : 31-50.
- Mendes, G. 2018, "O Impeachment de Dilma Rousseff e a instabilidade política na América Latina : a aplicabilidade do modelo de Perez-Liñan", *Revista de Ciências sociais*, 49 (1) : 253-278.
- Mendonça, D. de 2009, "O golpe civil-militar de 1961 : Crítica a uma explicação hegemônica", *Política e Sociedade*, 8 (14) : 409-446.
- Messemberg, D. 2017, "A direita que saiu do armário : a cosmovisão dos formadores de opinião dos manifestantes de direita brasileiros", *Revista Sociedade e Estado*, 32 (3) : 621-647.
- Miguel, L. F. 2016, "A Democracia na encruzilhada", in M. Cleto, K. Doria, I. Jinkings eds., *Por que gritamos golpe ? Para entender o impeachment e a crise política no Brasil*, São Paulo, Boitempo : 31-37.
- Monclaire, S. 1994, "Le quasi-impeachment du président Collor. Questions sur la 'consolidation de la démocratie' brésilienne", *Revue française de science politique*, 44 (1) : 23-48.
- Monteiro, L. 2018, "Os neogolpes e as interrupções de mandatos presidenciais na América Latina : os casos de Honduras, Paraguai e Brasil", *Revista de Ciências Sociais*, 49 (1) : 55-97.
- Moraes T. et al., 2017, "# Impeachment e # ForaDilma : a emoção em 140 caracteres", *Revista Cadernos de Comunicação*, 21 (3) : 84-101.
- Moreira da Silva, J. C. 2016, "O jogo dos sete erros – 1964-2016", in C. Proner et al. eds., *Resistência ao golpe de 2016*, Bauru/SP, Projeto Editorial Praxis.

- Moura, C. 2004, *Dicionário da escravidão negra no Brasil*, São Paulo, Editora da Universidade de São Paulo.
- Müller, A. 2018, "La CNV, les commissions universitaires et le travail des historiens", in C. Goirand & A. Müller eds., *Construire la mémoire historique : usages publics du passé dans la justice transitionnelle*, PUR (à paraître).
- Nigro, R. 2013, "Quelques considérations sur la fonction et la théorie du coup d'État", *Rue Descartes*, 77 (1) : 69-81.
- O'Donnell, G. 1979, "Tensions in the bureaucratic-authoritarian State", in D. Collier ed., *The New Authoritarianism in Latin America*, Princeton, Princeton University Press : 285-319.
- O'Donnell, G., Schmitter, Ph., Whitehead, L. eds. 1986, *Transitions from Authoritarian Rule*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Pereira, A. 2010, *Ditadura e repressão. O Autoritarismo e o estado de direito no Brasil, no Chile e na Argentina*, Paz e Terra, São Paulo.
- Perez-Liñán A. 2008, "Instituciones, coaliciones callejeras e inestabilidad políticas : perspectivas teóricas sobre las crisis presidenciales", *América Latina hoy*, 49 : 105-126.
- Perez-Liñán A. 2007, *Presidential Impeachment and the New Political Instability in Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Pinto C. 2017, "A trajetória discursiva das manifestações de rua no Brasil (2013-2015)", *Lua Nova*, 100 : 119-153.
- Power, T., Amaral, O. do, 2016, "PT at 35. Revisiting Scholarly Interpretations of the Brazilian Workers' Party", *Journal of Latin American Studies* (Cambridge), 48 (1) : 147-171.
- Rajamanan-Dormoy Ch., Gobille B., Neveu E., *Mai 1968 par celles et ceux qui l'ont vécu*, Paris, les éditions de l'Atelier.
- Ribeiro C. A. C., Israel V. P. 2016, "Voto assimétrico, classes e mobilidade social no Brasil", *Tempo Social*, 28 (2) : 105-130.
- Roussel, V. 2003, "La politique saisie par le droit. La judiciarisation du politique, réalités et faux semblants", *Mouvements*, 29 : 12-18.
- Sallum Jr, B., 2015, *O impeachment de Fernando Collor : sociologia de uma crise*. São Paulo, Editora 34.
- Sallum Jr, B. 1996, *Labirintos. Dos generais à Nova República*, São Paulo, Hucitec.
- Schedler, A. 2013, *The politics of uncertainty : sustaining and subverting electoral authoritarianism*, Oxford, Oxford University Press.
- Sikkink, K. & Booth Walling, C. 2007, "The Impact of Human Rights Trials in Latin America", *Journal of Peace Research*, 44 : 427-445.
- Skidmore, T. 2000, "A queda de Collor : uma perspectiva histórica", in K. S. Rosenn & R. Downes eds., *Corrupção e reforma política no Brasil : o impacto do impeachment de Collor*, Rio de Janeiro, Editora FGV.
- Souza, J. 2016, *Radiografia do golpe*, Rio de Janeiro, Leya.

- Teixeira Ramos, G. ed. 2016a, *A classe trabalhadora e a resistência ao Golpe de 2016*, São-Paulo, Praxis.
- Teixeira Ramos, G. ed. 2016b, *O Golpe e 2016 e a Reforma Trabalhista – narrativas de resistência*, São Paulo, Praxis.
- Vasquez Lezama, P. 2014, *Le chavisme, un militarisme compassionnel*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Zalaquett, J. 1992, "Balancing Ethical Imperatives and Political Constraints: The Dilemma of New Democracies Confronting Past Human Rights Violations", *Hastings Law Journal*, 43 : 6-16.

### *Articles de presse*

- Benites, A. 2018, "Intervenção federal no Rio desperta fantasmas sobre o papel do Exército", *El País*, consulté le 7/06/2018, [https://brasil.elpais.com/brasil/2018/02/20/politica/1519155351\\_378130.html](https://brasil.elpais.com/brasil/2018/02/20/politica/1519155351_378130.html)
- Chirio, M. 2017, "Au Brésil, la possibilité d'un coup d'Etat", *Libération*, consulté le 7/06/2018, [http://www.liberation.fr/debats/2017/09/26/au-bresil-la-possibilite-d-un-coup-d-etat\\_1599098](http://www.liberation.fr/debats/2017/09/26/au-bresil-la-possibilite-d-un-coup-d-etat_1599098)
- Lôbo, C. 2018, "‘Militares precisam ter garantia para agir sem o risco de surgir uma nova Comissão da Verdade’, diz comandante do Exército", *Globonews*, consulté le 7/06/2018, <https://g1.globo.com/politica/blog/cristiana-lobo/post/general-vilas-boas-militares-precisam-ter-garantia-para-agir-sem-o-risco-de-surgir-uma-nova-comissao-da-verdade.ghtml>
- Lopez-Maya, M. 2016, "La situación es hoy más violenta que en 1989", *La Razón*, consulté le 7/06/2018, <https://www.larazon.net/2016/02/margarita-lopez-maya-la-situacion-venezolana-hoy-es-mas-violenta-que-en-1989/>
- Marquês, L. 2018, "De Edson a Marielle. Cinquenta anos de assassinatos políticos", *Jornal da Unicamp*, consulté le 7/08/2018, <https://www.unicamp.br/unicamp/ju/artigos/luiz-marques/de-edson-marielle-cinquenta-anos-de-assassinatos-politicos>
- Magalhães, M. 2018, "Marielle e Anderson : o dia em que o Rio, indignado diante da infâmia, deu uma chance à esperança", *The Intercept*, consulté le 7/06/2018, <https://theintercept.com/2018/03/21/marielle-e-anderson-o-dia-em-que-o-rio-indignado-diante-da-infamia-deu-uma-chance-a-esperanca/>
- Recondo, F. 2018, "Comandante do Exército diz repudiar impunidade na véspera de decisão do STF", *Jota*, consulté le 7/06/2018, <https://www.jota.info/justica/comandante-do-exercito-impunidade-lula-stf-04042018>
- Rodrigues, D. 2018, "Militares já têm 48 pré-candidatos para eleições de outubro", *Poder 360*, consulté le 7/06/2018, <https://www.poder360.com.br/eleicoes/militares-ja-tem-48-pre-candidatos-para-eleicoes-de-outubro/>
- Rovai, R. 2017, "A fumaça não é de cigarro: 21 pontos para entender a crise nas Forças Armadas", consulte le 7/06/2018, <https://www.revistaforum.com.br/>

- blogdorovai/2017/09/25/a-fumaca-nao-e-de-cigarro-21-pontos-para-entender-a-crise-nas-forcas-armadas/
- Sul 21 2016, “Para general nomeado por Temer, Comissão da verdade foi patética e leviana”, consulté le 7/06/ 2018, <https://www.sul21.com.br/areazero/2016/05/para-general-nomeado-por-temer-comissao-da-verdade-foi-patetica-e-leviana/>
- Sereza, H. C. & Targino, R. 2018, “Não é só Marielle : conheça mais 24 casos de lideranças políticas mortas nos últimos quatro anos”, consulté le 7/06/2018, <http://operamundi.uol.com.br/conteudo/geral/49021/nao+e+so+marielle+conheca+mais+24+casos+de+liderancas+politicas+mortas+nos+ultimos+quatro+anos.shtml>
- UFMG – Universidade federal de Minas Gerais 2017, “Para Comissão da Verdade, ação criminaliza segmento que se opõe ao autoritarismo”, Consulté le 6 décembre 2017, <https://politica.estadao.com.br/noticias/geral,maioria-dos-presidenciais-rejeita-privatizar-petrobras,70002340815>
- Weterman, D. 2017, “Clima no Exército é de consternação, choque e preocupação”, diz Villas Bôas, *O Estado de São Paulo*, consulté le 7/06/2018, <https://politica.estadao.com.br/noticias/geral,clima-no-exercito-e-de-consternacao-choque-e-preocupacao-diz-villas-boas,70001812265>